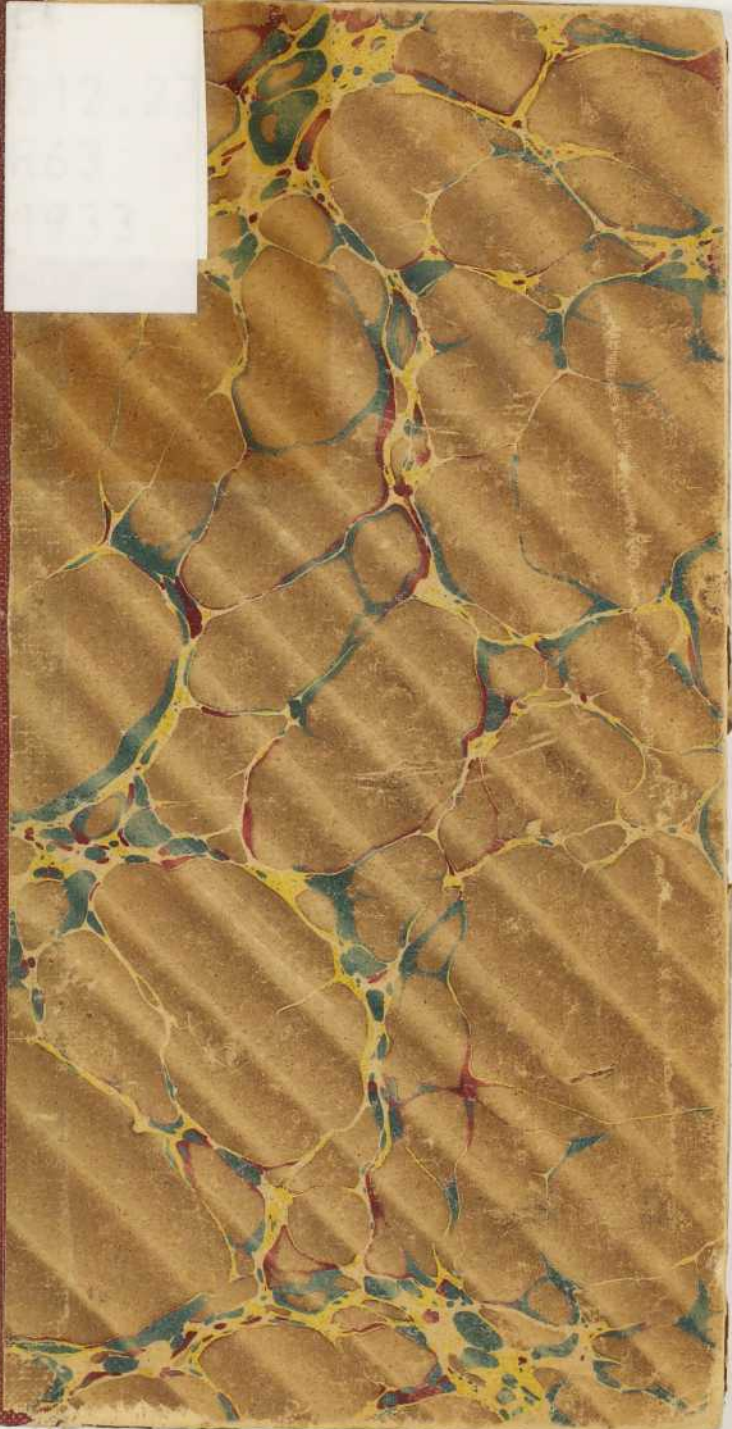


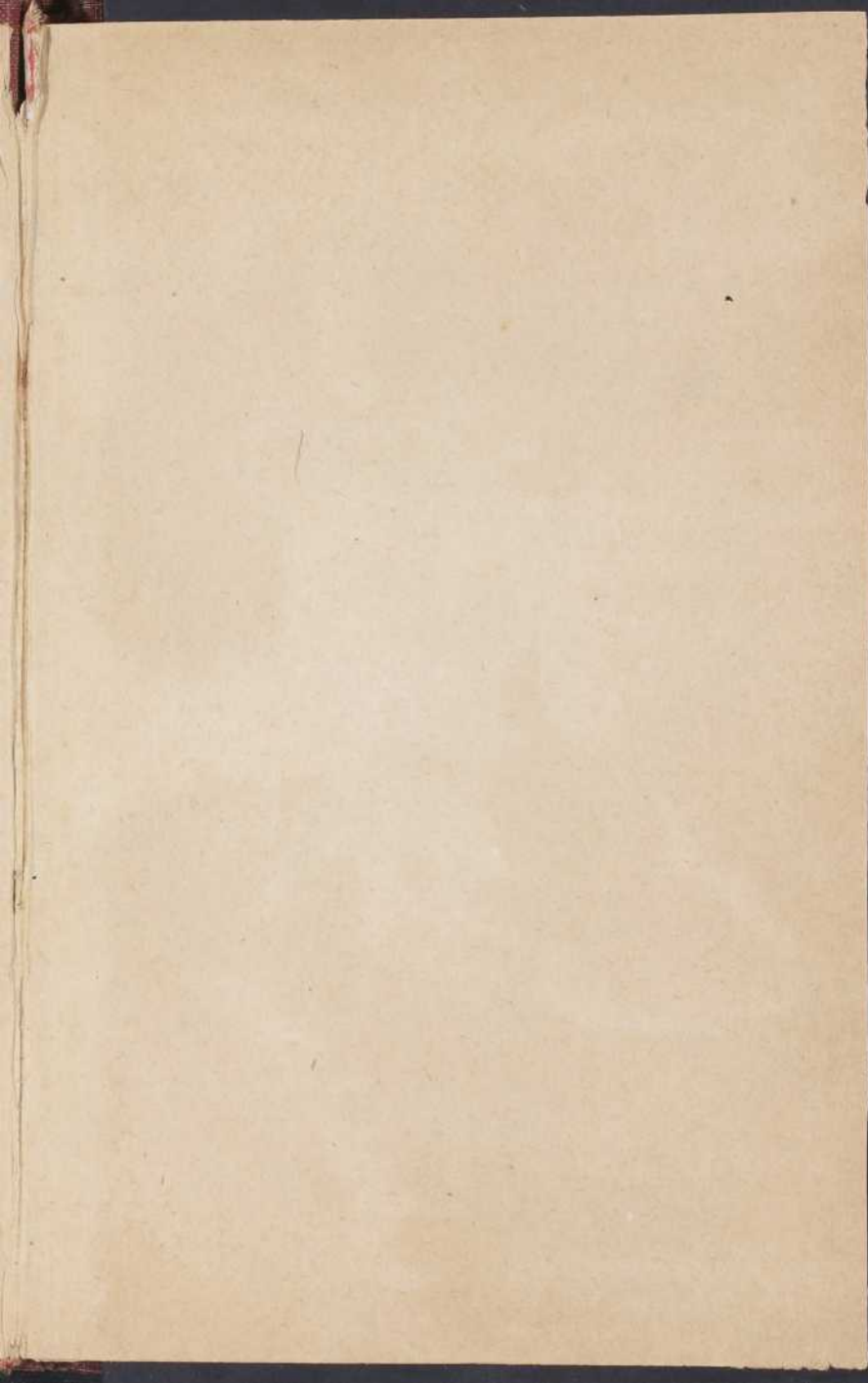
12.2
63
1933

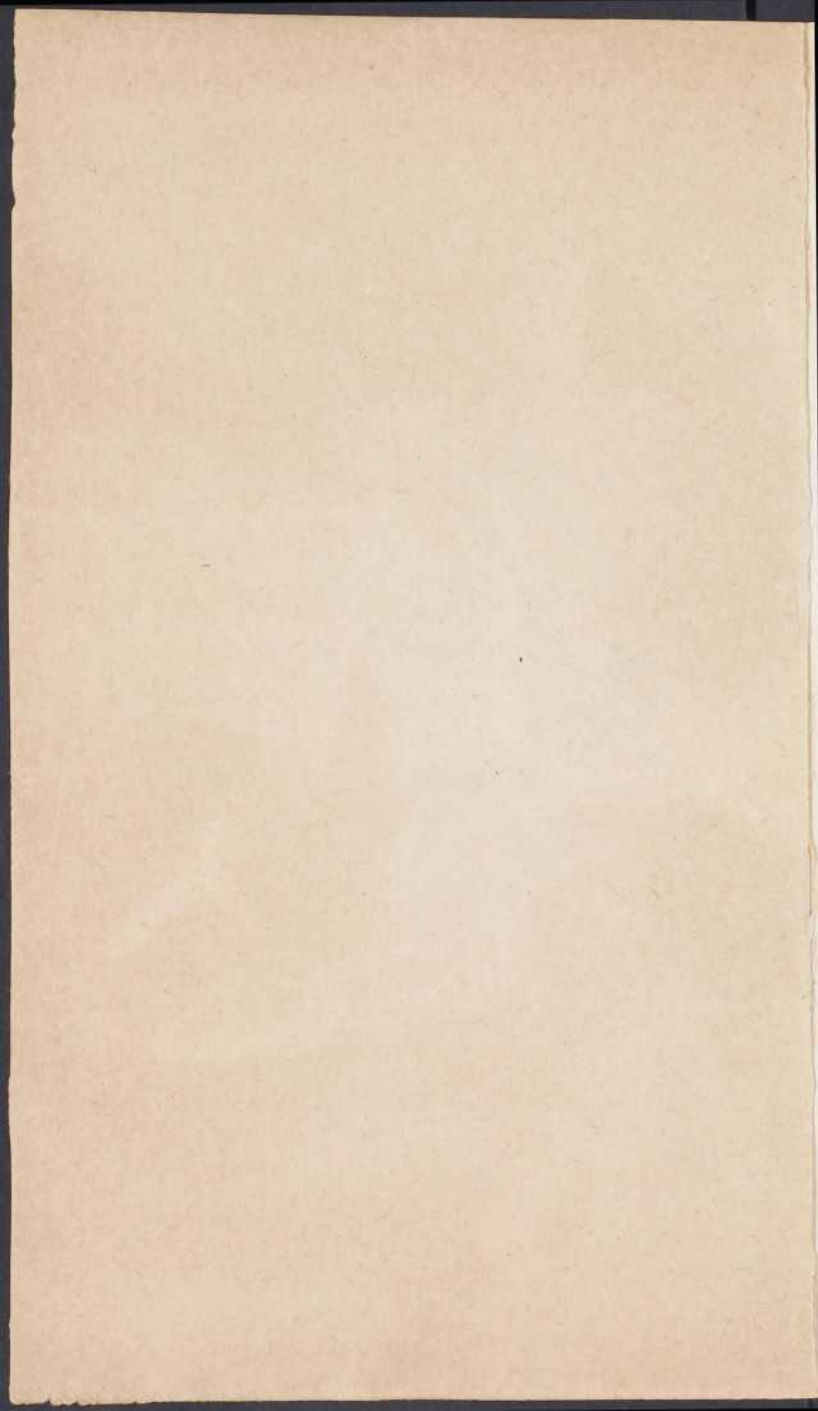


6092



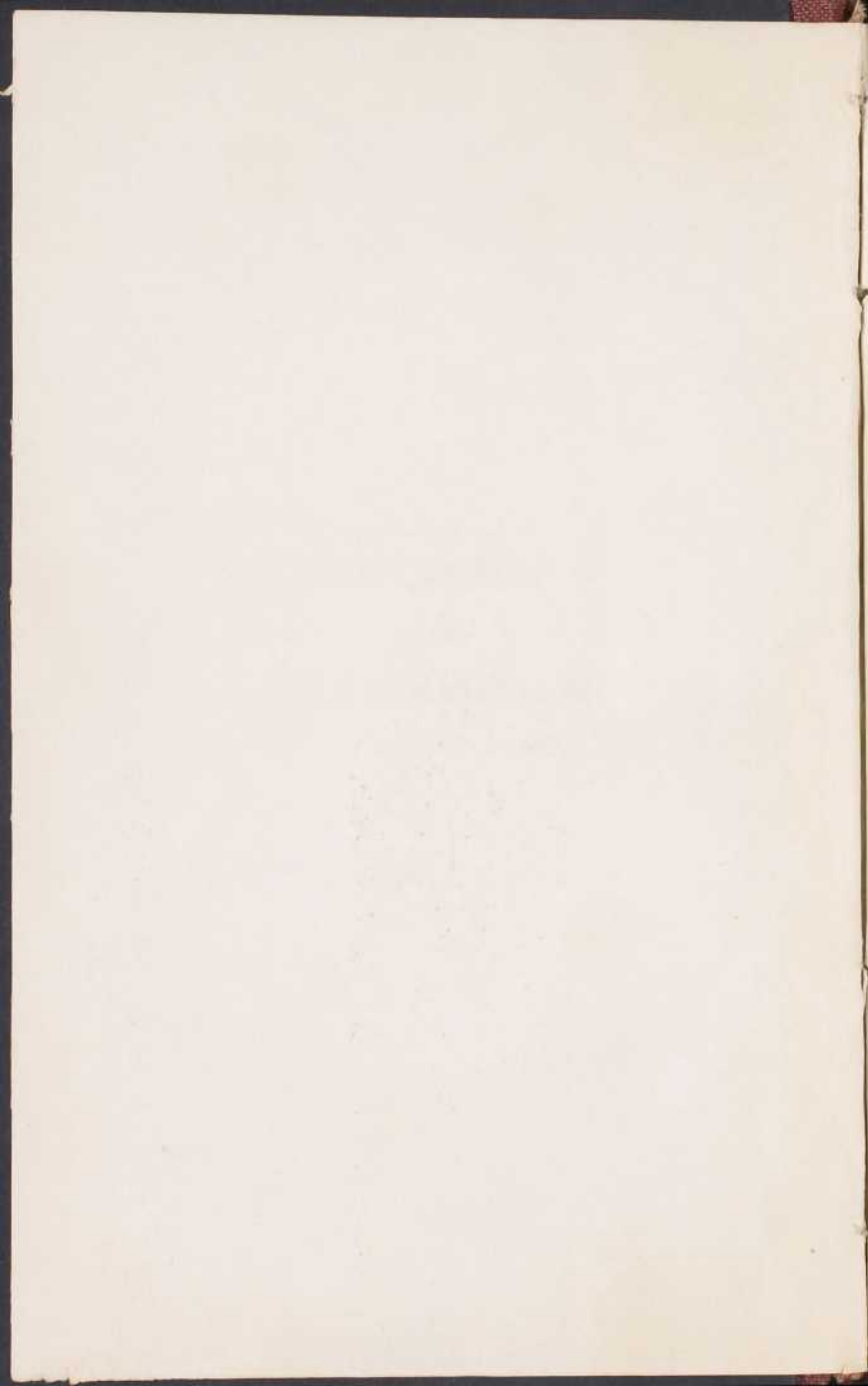
Bibliothèque Nationale du Québec





Amire Chapellain

1933



WASHINGTON
et
JUMONVILLE
ÉTUDE CRITIQUE

DU MÊME AUTEUR:

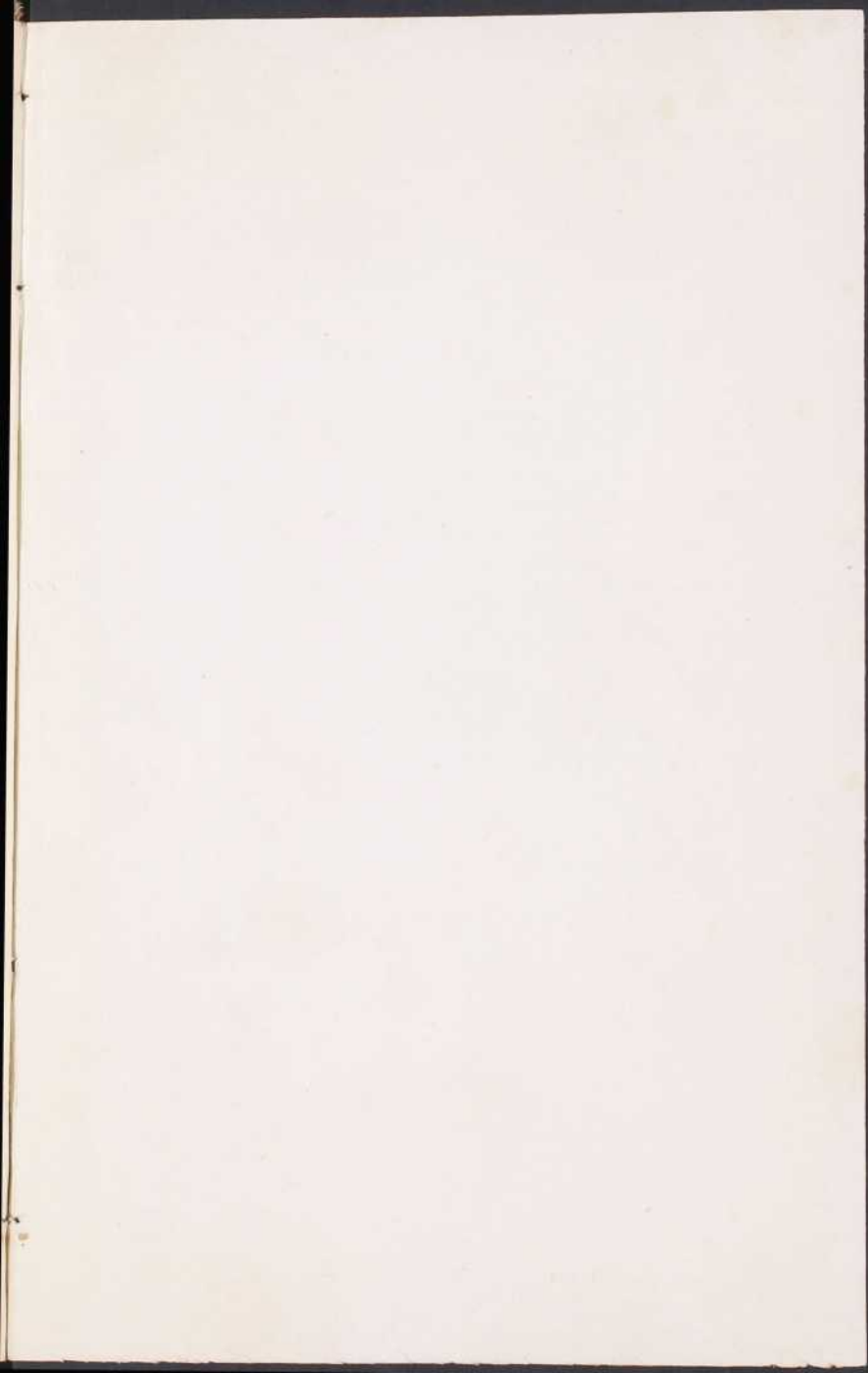
SAINT THOMAS D'AQUIN. Brochure de 20 pages,
deuxième mille, épuisé. — Saint-Hyacinthe, 1924.

ÉTUDES SUR GARNEAU. 256 pages.

Librairie d'Action Canadienne-française, Montréal.

Première édition — 1929.

Deuxième édition (troisième mille) — 1930.





WASHINGTON EN TRAPPEUR

(D'après le portrait de Theaton, collection du comte Dillon.)

*Ce dessin signé G. Ripart, est reproduit avec la bienveillante autorisation de
M. Gabriel Hanotaux, fils.*

Abbé GEORGES ROBITAILLE

WASHINGTON
ET
JUMONVILLE

ÉTUDE CRITIQUE

~~921.032
R569 no
Ex. 2
(18)~~



LE DEVOIR, 1933



E
312.23
R63
1933

Nihil obstat:

Chanoine IRÉNÉE GERVAIS,
Censeur.

Joliette, ce 6 mars 1933.

Imprimatur:

† JOSEPH-ARTHUR,
Évêque de Joliette.

Ce 7 mars 1933.

Tous droits réservés, Canada, 1933.



I

RAISON DE CETTE ÉTUDE

Le premier doit-il réellement être tenu responsable de la mort du second? Est-ce convenable de se poser la question en l'année 1932, qui marque le bi-centenaire du Héros des États-Unis? N'hésitons pas. L'histoire profite de toutes les occasions pour se faire accepter. Après deux cents ans ou presque, le recul devrait être suffisant qui permette de prononcer. Pour le faire en conscience, il faut bien voir où on en est, quels sont les résultats acquis, que disent les documents originaux ou incontestés.

Problème historique sans doute au premier

chef, mais aussi problème de haute psychologie et que les historiens auraient peut-être dû traiter à fond. Lorsque vous parcourez les manuels d'histoire du Canada, et même nos grands historiens, vous êtes surpris de n'avoir pas sur cet assassinat de Jumonville de plus amples détails. Les auteurs ne se risquent pas toujours à prendre parti, ou ils n'ont pas le temps de faire les inquisitions nécessaires. Les manuels américains, ceux du moins que nous avons pu consulter¹, ne soufflent pas

¹ Dans Firmin Roz, *Histoire des États-Unis*, (1930), p. 47 et 48, rien sur l'assassinat de Jumonville. « Dans une escarmouche avec les Français, le 28 mai 1754, à Great Meadows, Washington tira le premier coup de feu d'une des plus grandes guerres des temps modernes. Entouré de forces supérieures, le jeune commandant en chef fut obligé, le 4 juillet, de se rendre avec sa petite armée. Il apprenait ainsi de bonne heure à endurer l'adversité ». Jumonville n'est même pas nommé par M. Firmin Roz.

Dans l'*Histoire des États-Unis d'Amérique* de David Muzzey (traduction Lapradelle), 1914-1921, on peut lire à la page 113 que « se heurtant, à Great Meadows, à un détachement de Français et d'Indiens, Washington tira les premiers coups de feu de la grande guerre qui devait troubler la paix des trois continents... Pour consolider les prétentions de l'Angleterre sur la région (de l'Ohio), Washington s'empressa de construire le fort Nécessité; mais sa garnison, insuffisante, fut obligée de se rendre, le 4 juillet, c'est-à-dire le même jour qui, vingt-cinq

mot de la chose; et s'il vous arrive de causer histoire en compagnie d'un étudiant d'outre-quarante-cinquième, vous saisissez vite que même le professeur n'en a souvent rien dit.

Et pourtant la question est d'importance. La France, l'Angleterre, l'Amérique tout entière en ont été saisies. Le nom de Washington en a été vilipendé, traîné dans la boue. « Sou-

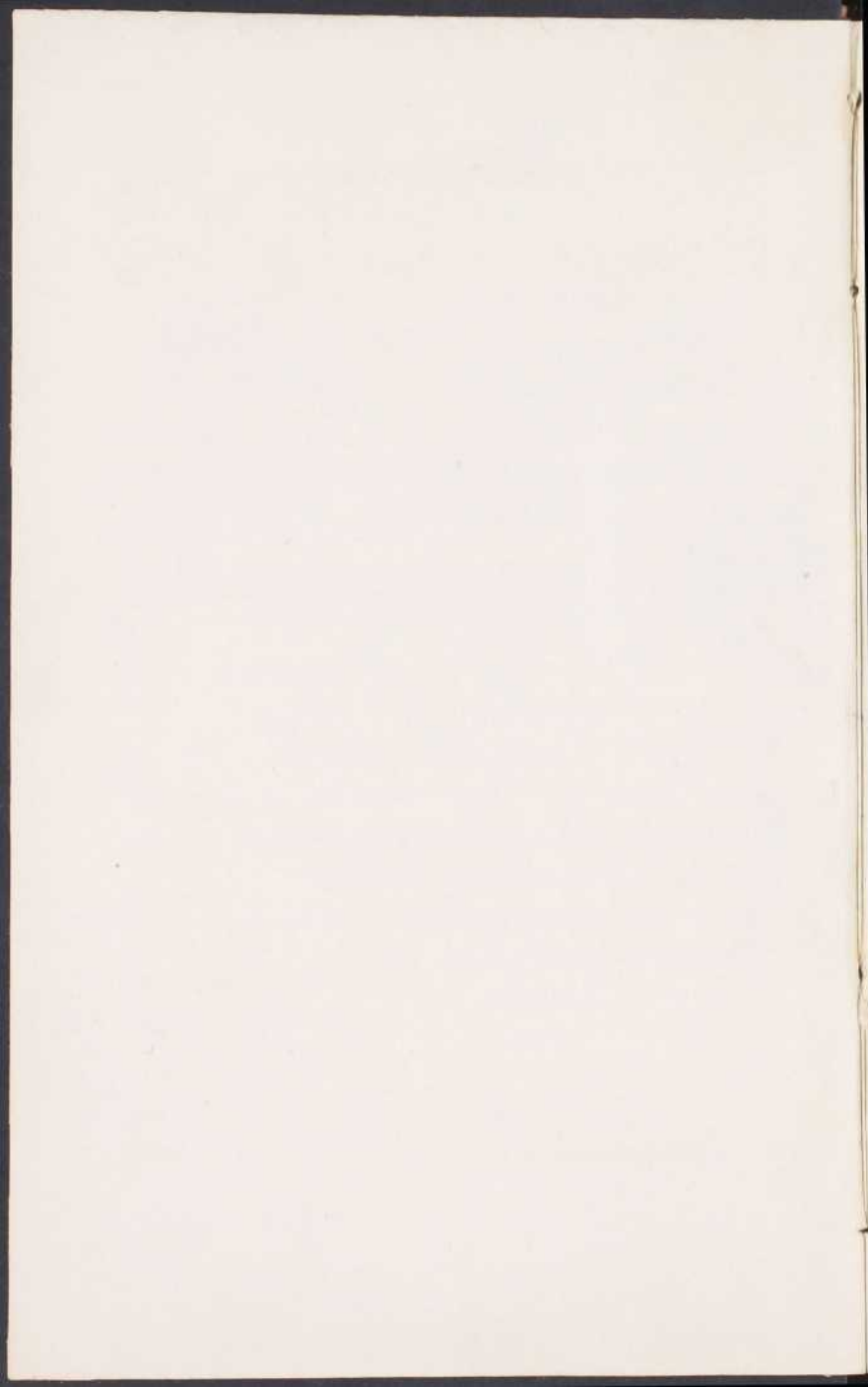
ans plus tard, devait devenir dans notre histoire, grâce à son dévouement et à son courage, une date immortelle ». Enfin le texte de Leonard and Jacobs, manuel très populaire aux États-Unis, dont le titre porte *The Nation's History*, (1924), se lit comme suit (p. 137): « In November of that Year the governor of Virginia sent Major George Washington, then only twenty-one years of age, to remonstrate with the French against their occupying a district which the English claimed. It was a difficult and dangerous journey of three hundred miles through the almost trackless wilderness, and resulted only in making the French more determined to hold their ground. In January, a little party of thirty-three Virginians began to build a fort... and in the spring George Washington was sent with a company of two hundred men to reenforce them. Before Washington arrived, the French however had captured the partly built fort, completed it, and named it Fort Duquesne ».

La seule conclusion à tirer immédiatement de ce silence sur la victoire de Washington, c'est que le fait ne doit guère être glorieux pour le futur président, puisque dans ces Histoires que nous citons, les moindres exploits du colonel sont relevés avec soin. Si tout s'est passé selon les règles de la part des Anglais, si Jumonville a été dûment tué, c'est un brillant fait d'armes pour Washington: pourquoi le taire alors?

dain, les termes de la capitulation du 3 juillet 1754 se répandirent à travers le pays. On en jasa dans les tavernes, les assemblées, et Washington trouva qu'on l'avait déshonoré. A Philadelphie, à New-York, à Boston, on se moquait des Virginiens. Les Gazettes de Hollande, qui, dès septembre, possédaient le texte, en étaient choquées et surprises. Le Roi de France s'en servait pour insister auprès du Roi d'Angleterre afin d'obtenir l'évacuation de l'Ohio et la punition de l'assassin de Jumonville. L'attentat dont parlent ces nouvelles viole le droit le plus sacré parmi les nations policées, disait M. Rouillé, ministre des Affaires Étrangères de France, à Boutet, chargé d'affaires à Londres, et en janvier 1755, Robinson, ministre des colonies en Angleterre, promettait à l'ambassadeur de France, Mirepoix, qu'une telle action ne demeurerait pas impunie, et que, quelque malaisé qu'il parût d'éclaircir la difficulté, vu la distance des lieux et la différence des rapports qui avaient été

faits à l'une et à l'autre cour, Sa Majesté Britannique ne négligerait rien pour y parvenir et faire justice des coupables. Honni au Canada et en France, persiflé en Amérique, suspecté en Angleterre, Washington devenait le centre d'un ouragan. Beaucoup lui en voulaient d'avoir mis l'Angleterre dans une posture ridicule et désavantageuse ». (*Georges Washington*, par Bernard Fay, p. 101, 1932.)







II

LA FAMILLE DES WASHINGTON

Qu'était donc ce George Washington dont le nom devenait tout d'un coup célèbre? Et cherchons à faire le point sur l'événement du 28 mai 1754 et sur celui du 3 juillet de la même année. Celui qui devait fonder la République américaine et devenir le Père de la Patrie, était fils d'aristocrate. Il semble que le père de son bisaïeul fut un curé anglican d'assez mauvaise réputation, dont les enfants émigrèrent en Amérique en 1658. Orphelin à onze ans, l'arrière-petit-fils de Jean Washington ne reçut qu'une éducation sommaire. Juste assez de mathématiques pour devenir arpenteur. Pour

s'instruire vraiment, il aurait fallu au jeune Washington passer en Angleterre. Mais si Laurent et Augustin, que le père de George — Augustin Washington — avait eus d'un premier mariage avec Jeanne Butler, avaient pu profiter de leur droit d'aînesse, il n'en était pas de même pour le fils de Marie Ball. Il dut demeurer en Virginie, pas à Mont-Vernon, mais à Fredericksbourg avec sa mère, depuis 1743, en compagnie de ses frères et sœurs du second lit: Elisabeth, Samuel, Jean-Augustin, Charles, Mildred. L'avenir semblait tout promettre à Laurent et à Augustin, les aînés du premier lit; rien ou à peu près à l'aîné issu du second mariage.

On eut la bonne idée de faire de George un arpenteur. Avec cette profession, George pourrait vivre puisqu'il travaillerait pour ses aînés, dont les domaines étaient considérables, et qui avaient naturellement besoin d'un homme capable de mesurer la superficie des terres. Grâce aussi aux relations qu'il dut entretenir

avec la société de Mont-Vernon, George put se cultiver mieux que chez sa mère dont l'éducation générale était très modeste. Bientôt, en 1752, Laurent est victime de la maladie qui le guettait depuis longtemps et aucun descendant ne survit pour hériter. George reçoit la terre de Mont-Vernon. La chance le prend en croupe. L'élève du Hollandais Jacob Van Braam, dont la science était, nous dit-on, médiocre, changeait pour ainsi dire son état civil: du rang de petit bourgeois fixé sur le Rappahannock, il entre véritablement dans l'aristocratie terrienne du bas Potomac. Il a vingt ans d'âge. Son éducation est rudimentaire, mais la vie et la réflexion lui ont appris bien des secrets; et ne l'a-t-on pas vu, à seize ans, se mettre en frais de rédiger son *Journal*. Robuste, silencieux, d'apparence plutôt lourde, à l'image de sa mère Marie Ball, bien peu porté aux spéculations intellectuelles, mais tout entier tourné vers l'action, la vie et la terre virginienne qu'il voulait acquérir, George Washington ne clai-

ronnait pas à l'avance son brillant avenir. Tout de même en 1752, le propriétaire du Mont-Vernon était bien embarqué. L'avenir seul pourrait dire ce qu'il adviendrait de lui, et l'avenir en fit le fondateur de la République américaine et le Père de la Patrie.





III

LA JOURNÉE DU 28 MAI 1754

Comme les plus humbles, le fils aîné d'Augustin Washington et de Marie Ball dut faire un dur apprentissage avant de joindre les sommets auxquels la Providence désirait le faire monter. L'endurance, le caractère, et un fonds de bon sens extraordinaire, cet instinct des hommes, lui furent nécessaires pour arriver.

S'il eût abandonné trop tôt et trop souvent la tâche, comme les autres, il fût demeuré un modeste Virginien.

George Washington avait eu l'occasion de rencontrer le nouveau gouverneur Dinwiddie, en janvier 1752, de la part de son frère Laurent.

Le Jeune George avait plu, et aussi le 4 novembre 1752, on l'avait investi du titre d'Adjudant Général pour le Sud de la Virginie. Pour 1753, George obtint le département nord, les domaines des Washington étant au nord; et bientôt il devenait maître maçon (4 août 1753): entendez bien franc-maçon. Ce qui, paraît-il, importait en Virginie, à cette époque.

En laissant dans le vague les frontières qui séparaient la Nouvelle-France de tout le pays occupé ou réclamé par les Anglais à l'est ou à l'ouest, les auteurs du traité d'Utrecht (1713), et ceux du traité tout récent d'Aix-la-Chapelle (1748), avaient commis une grave erreur. Ce manque de détermination encourageait les spéculateurs et les aventuriers à s'avancer sur un même territoire, à s'y fortifier. Dès lors, tôt ou tard, la guerre devenait inévitable entre l'Angleterre et la France. L'aristocratie commerciale anglaise et la jeune aristocratie de Virginie, unies par les mêmes intérêts, déclanchèrent la guerre de Sept ans. Les négociants

anglais et les grands colons virginiens obtinrent la concession d'un demi-million d'acres sur l'Ohio (1749-1750), et cela, en grand secret, à Londres, pour ne pas exciter les convoitises.

« Les Virginiens, écrit M. Faÿ, pensaient avoir le droit d'occuper ce terrain, puisque leur charte de 1609, octroyée par la Couronne d'Angleterre, leur accordait une bande de territoire allant de l'Atlantique au Pacifique et qu'elle comprenait l'Ohio. Le Gouvernement anglais ne doutait pas de son droit de disposer de cette région comme il lui plaisait, puisque le traité d'Utrecht (1713) avait proclamé le *statu quo* pour les régions du centre de l'Amérique septentrionale. Or à l'époque du traité d'Utrecht, la Belle Rivière (Ohio) appartenait aux Indiens des cinq Nations qui depuis l'avaient cédée à l'Angleterre. »

Mais la France était aussi certaine de son droit que sa rivale, parce que c'était elle qui l'avait explorée cette région de l'Ohio dès 1679, et le *statu quo* du traité de 1713 en garan-

tissait la possession antérieure. Avouons que la prise de possession de 1679, confirmée par deux traités solennels, valait mieux que la charte de 1609 aux colons virginiens. Devant les agissements de la compagnie de l'Ohio et ses empiétements, « alarmés de tout le remueménage qu'ils constataient le long des Alléghanies et à l'Ouest des frontières anglaises, les Français s'empressaient de définir et d'affirmer leurs titres anciens à la région de l'Ohio. Ils faisaient reconnaître le pays par Céloron de Blainville (1749), ils expulsaient les marchands anglais de leur comptoir avancé de Pickavillany (1752) et, par ordre du gouverneur du Canada, construisaient une série de forts pour relier le Canada à l'Ohio ». (Faÿ, p. 82.)

Dinwiddie, le gouverneur de la Virginie, membre de la compagnie de l'Ohio, décida d'envoyer le jeune George Washington en observateur, et même en ambassadeur pour sommer les Français d'avoir à évacuer le terrain dont les Anglais, prétendrait-il, étaient les lé-

gitimes propriétaires. Le 31 octobre 1753, le major Washington se dirigeait sur Frederiksbourg, et engageait comme interprète de français M. Jacob Van Braam, son ancien maître. Le 4 décembre la petite équipe — 7 ou 8 personnes (son historien indique cependant plus loin que son escorte était plus considérable) — rejoignait Venengo, où commandait le capitaine Joncaire. Washington y fut traité avec politesse. Le 11 décembre, au fort Le Bœuf, Le Gardeur de Saint-Pierre, après avoir lu la lettre de Dinwiddie, fit réponse au major qu'il n'y avait pas de possibilité pour lui d'obéir aux demandes du gouverneur de la Virginie. Le 16 janvier 1754 Washington faisait son rapport à Williamsbourg, et présentait la réponse de Le Gardeur du fort Le Bœuf. La conséquence de cette mission de Washington fut immédiate. La Virginie se décida à une guerre privée. Les intérêts de la compagnie de l'Ohio rendaient nécessaire une action armée pour libérer des Français le territoire contesté. Le major

est nommé colonel, et le 2 avril 1754, le départ a lieu. Cent vingt soldats (deux compagnies) commandés par le capitaine Peter Hog, et le lieutenant Jacob Van Braam, l'accompagnent. Bientôt on fut aux «Grands Prés», les Français étaient tout proches.

Voici comment M. Bernard Fay, dans son livre tout récent (1932), narre le fait même de l'assassinat de Jumonville. «Un parti de Français s'avancait le long de la rivière. Ils eurent le malheur de tomber sur le Demi-Roi et ses Indiens, et la maladresse de ne savoir ni l'intimider, ni le gagner. Celui-ci se replia vers Washington et le prévint de la présence des Français. Aussitôt, malgré la nuit noire et la pluie torrentielle, Washington se mit en marche, à dix heures du soir. Il emmenait quarante hommes, il fut rejoint par une dizaine d'Indiens qui le guidèrent vers les Français. On se mit d'accord, non sans quelques discussions, sur un plan d'action commun. Les Indiens, pourtant, ne firent point de difficulté pour autoriser

les Anglais à occuper la droite et leur céder l'honneur d'attaquer. Eux se réservaient la gauche et le soin de terminer, s'il y avait lieu. C'est ainsi qu'à l'aube du 28 mai 1754, le colonel Washington tomba sur le détachement du capitaine de Jumonville, qui, avec trente-deux hommes, venait, au nom du Roi de France, le sommer d'évacuer les terres du Roi Très Chrétien. M. de Jumonville et son monde dormaient encore. Ils furent réveillés par les coups de fusil des Anglais, et se précipitèrent sur leurs armes, qui sur le fameux papier les accréditant comme parlementaires. Après deux salves, les Anglais attendirent un instant, comme il était d'usage; Jumonville en voulut profiter pour lire son papier, il se dressa parmi ses compagnons. Sa lecture fut têt interrompue par une décharge que les Anglais lui envoyèrent en plein visage et qui l'étendit mort sur le sol. Une escarmouche sérieuse s'engagea alors, car les Français se mirent à répondre au feu des Anglais et leur tuèrent un officier, leur

abattirent quelques hommes; elle eût pu se prolonger, si les Indiens n'étaient intervenus. Ils surprirent les Français par derrière, et tandis que les blancs s'entretuaient galamment, ils s'occupèrent à achever et à torturer les blessés avec leurs tomawhacks. Se sentant perdu, le petit groupe des Français se rendit. Dix des leurs, dont leur commandant, Jumonville, gisaient sans vie sur le terrain; un était grièvement blessé; un seul, l'enseigne Monceau, s'était échappé pieds nus à travers la forêt vers leur base de fort Duquesnes. Les vingt et un survivants se rendirent, non sans protester de leur qualité de parlementaires. Ils réclamèrent d'être libérés tout de suite».

Notez que le jeune George s'entête. Évidemment il est jeune — vingt-deux ans — et même il ressemble singulièrement à un criminel. Lui, George Washington, il a pu, il n'y a guère plus de six mois, se présenter en compagnie d'une petite escorte devant deux forts français, avec une sommation que les Français auraient peut-

être pu trouver *insolente*. Joncaire et Le Gardeur l'ont bien reçu; ils l'ont traité aimablement. Ils ne lui ont pas déchargé leur fusil à la face. Il a pu voir et examiner à loisir, et s'en retourner à Williamsbourg sain et sauf. Pourquoi alors revenir, et sans déclaration de guerre, attaquer en pleine nuit l'honnête Jumonville et ses trente-deux hommes, et l'abattre au moment même où il a commencé de lire sa sommation? Pourquoi ensuite, lorsque les vingt et un survivants protestent de leur qualité de parlementaires, Washington ne les écoute-t-il pas? Le colonel américain leur reproche d'avoir cherché à se cacher; mais il le fallait bien pour se mettre à l'abri des sauvages; même pour éviter les coups de main semblables à celui sous lequel ils succombent. S'ils sont trente-trois, c'est qu'ils ont de l'expérience et de la sagesse: ils connaissent le danger.

Plutôt que de trouver la sommation de Jumonville «insolente», et qu'«elle a un goût prononcé de gasconnade», et de vouloir nous faire

croire qu'en toute hypothèse il faut châtier de pareils parlementaires, Washington ferait mieux de reconnaître son erreur. ¹ Le futur père de la

¹ Les guillemets ne sont pas là pour faire montre d'érudition. Ils indiquent que le mot se trouve employé par Washington même. En fait M. Fay cite ce passage du Colonel: « Cette sommation est si insolente, disait-il, et a un goût si prononcé de gasconnade que même si deux hommes seuls étaient venus ouvertement me la remettre, ç'aurait été trop de bonté que de les renvoyer sans les châtier ». Et l'auteur nous renvoie à la source imprimée *Writings of Washington*, edited by W. C. Ford, 14 volumes, 1895, tome I, p. 84. Mais M. Fay n'a pas jugé à propos de citer le texte de la sommation apportée par Jumonville. Nous croyons qu'une excellente manière de voir si la sommation dont M. de Contrecoeur avait chargé Joseph Coulon de Villiers, sieur de Jumonville, était réellement insolente, c'est de la mettre sous les yeux des lecteurs. Nous l'extrayons du *Dictionnaire Général* du Père Lejeune, (au mot Contrecoeur), et nous avertissons qu'il y en a une copie aux Archives du Séminaire de Québec.

En mai 1754, Contrecoeur confia à Jumonville une sommation qu'il devait lire aux Anglais à toute éventualité, et qui était conçue en ces termes:

« Monsieur, il m'est déjà revenu par la voie des Sauvages que vous veniez armés et à forces ouvertes sur les terres du roi, mon maître; sans toutefois pouvoir le croire, mais ne devant rien négliger pour en être informé au juste, je détache M. de Jumonville pour le voir par lui-même, et, en cas qu'il vous y trouve, vous sommer de la part du roi, en vertu des ordres que j'en ai de mon général, de vous retirer paisiblement avec votre troupe: sans quoi, Monsieur, vous m'obligeriez à vous y contraindre par toutes les voies que je regarderais les plus efficaces pour l'honneur des armes du roi.

La vente des terres de la Belle-Rivière par les Sauvages vous est un titre si faible que je ne pourrai m'empêcher de repousser la force

patrie américaine s'oublie au point de jeter l'injure à ces braves gens, il écrit à Dinwiddie le 2 juin 1754: «Si tout le détachement français ne se conduit pas avec plus de courage que ce groupe d'élite a fait, je me flatte que nous n'aurons guère de mal à les reconduire au d..., à Montréal». L'enthousiasme du général n'a plus de bornes et il écrit à son frère avec une légèreté contre laquelle toute sa vie s'élèvera: «J'ai entendu siffler les balles, et, crois-moi, il y a quelque chose de charmant dans leur chanson».

par la force. Je vous préviens que si, *après cette sommation* qui sera la dernière que je vous ferai faire, il arrive quelque acte d'hostilité, que ce sera à vous d'en répondre, puisque notre intention est de maintenir l'union qui règne entre nos deux Princes amis.

Quels que soient vos projets, je me flatte que vous aurez pour M. de Jumonville tous les égards que mérite cet officier et que vous me le renverrez sur-le-champ pour m'informer de vos intentions. Je suis en attendant avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Fait au camp du fort Duquesne: Contrecoeur, le 23 mai 1754. » Sur le revers de la copie conservée aux archives du Séminaire de Québec, Contrecoeur écrivit: « Seconde sommation aux Anglais, si M. de Jumonville les trouve dans sa découverte, du 23 mai ». Puis, à la suite, mais plus tard, Contrecoeur ajoute: « Il les a trouvés et l'ont tué en leur faisant lire ».

Y aura-t-il une seule intelligence libre pour soutenir après Washington que cette sommation présentée par Jumonville est *insolente*?





IV

WASHINGTON PEUT-IL ÊTRE ABSOUS DE L'ASSASSINAT DE JUMONVILLE ?

Le dernier en date des historiens de George Washington a mis en ligne les raisons apportées de part et d'autre et sur lesquelles le différend doit se juger.

« Washington affirmait : Jumonville ne pouvait être considéré comme un parlementaire ; il était un espion ; ses instructions l'obligeaient à observer et à espionner tout ce que je faisais ; sa sommation était insolente ; il était accompagné par une troupe sans proportion avec son importance ; cette troupe se mouvait avec crainte et précaution, comme des combattants, non comme des diplomates. Tout cela est vrai.

Les Français disaient: Jumonville avait une sommation parfaitement en règle. Vous l'avez attaqué par surprise. Vous n'avez pas voulu écouter ce qu'il cherchait à vous dire. Et vous avez fait tout cela en pleine paix alors que nulle opération sanglante n'était commencée. Tout cela était vrai aussi.»

Nous sommes loin du silence absolu des auteurs américains, loin même du silence complaisant de maints auteurs français. La vérité va finir par triompher, elle se montre timidement peut-être, mais déjà c'est un sensible progrès. Sans doute, il nous paraît que les conclusions de M. Faÿ manquent de la rigueur voulue. Nous osons dire, devant les faits loyalement exposés, que cette opération de Washington dirigée contre Jumonville, même en Amérique, devait en déshonorer l'auteur, qu'il aurait dû en être puni sévèrement, et que l'opinion n'a pas manqué pour un temps de couvrir Washington d'opprobre. Même dans les forêts américaines, certaines cruautés ne

sont pas tolérables, — et celle du 28 mai 1754 doit être classée au nombre de celles-là. Il n'y a rien à répondre à ce que l'auteur de *Washington* apporte à la page 93: «Jumonville apportait une sommation, non plus absurde ni plus insolente que celle portée par Washington aux Français six mois auparavant. Jumonville cherchait à faire de l'espionnage en même temps, tout comme avait fait Washington six mois plut tôt. Jumonville avait une escorte abondante de Français pour traverser la forêt, tout comme Washington était arrivé au fort Le Boeuf avec une grande escorte d'Anglais et de sauvages six mois auparavant. Il espérait être respecté comme Washington l'avait été».

Comme la sommation de Washington n'avait pas été jugée acceptable par Le Gardeur de Saint-Pierre en 1753, Washington eût dû faire une déclaration de guerre, ou la faire faire par l'Angleterre, ou par Dinwiddie. Dire que le colonel américain considérait que la période des négociations était terminée ne fait rien à

l'affaire. Il fallait en avertir. Washington ne le fit pas. Constaté que les Français sans effusion de sang avaient expulsé les Anglais des fourches de l'Ohio, et que Washington considérait cela comme un début d'hostilités, n'a pas pour conséquence de couvrir l'honneur du général incriminé, car si cette expulsion était criminelle, comme elle existait avant décembre 1753, le colonel aurait dû en punir les Français à la première rencontre, ou du moins avertir de ses intentions. On ne peut tout de même pas fusiller à bout portant, en pleine nuit, sans avis, des gens qui sont au lit, et qui se sont toujours montrés de vrais gentilshommes. Si on le fait, on doit en porter l'iniquité. Le proclamer peut déplaire à la grande nation qui honore Washington comme le Père de la patrie, mais l'histoire a des droits imprescriptibles, et nous devons justice à tous les auteurs français qui ont proclamé la violence faite au courageux Jumonville et à ses hommes.

N'ajoutez pas que Washington ne savait

pas le français, et que son interprète Van Braam le savait trop mal pour comprendre ce que Jumonville cherchait à leur faire entendre. Le geste est plus puissant que la parole. Les enfants mêmes comprennent cela. Si vos lèvres prononcent de ne pas faire tel acte, et que la main indique que l'enfant peut le faire, l'enfant le fera. Même si Washington et Van Braam n'ont pas compris la parole française de Jumonville, ils ont dû voir le capitaine français sortir des rangs, papier en main, commencer de lire... ¹

¹ Washington ignorait-il absolument le français en 1754? Je ne ferais pas difficulté d'y croire. Mais pour Van Braam, la réponse semble devoir être différente. Il est fort probable que le Hollandais savait bien le français en mai 1754. D'abord parce qu'il était engagé comme interprète de français. En second lieu il se trouve une présomption très forte pour soutenir ce fait dans le procès institué contre les deux otages exigés par Coulon de Villiers au fort Nécessité le 3 juillet 1754. Robert Stobo et Van Braam furent accusés de haute trahison et subirent un procès à Montréal en octobre 1756. Disons tout de suite que Stobo fut condamné « à avoir la tête tranchée sur un échaffaut; quand au dit Jacob Van Braam le conseil de guerre l'a renvoyé absous de l'accusation ». Disons encore que tout chez Van Braam paraît digne et pondéré, et nous fait croire qu'il n'était pas aussi nul que Washington semble vouloir nous le dire. La seule affirmation qui surprend au procès à Montréal en 1756, c'est que Van Braam déclare à la séance du 23 octobre qu'il ne sait pas l'anglais. Par le contexte il paraît raisonna-

Non, ma raison ne me trompe pas; si les faits sont tels que racontés par M. Fay — et tous les documents sont là, et les circonstances, pour l'établir — le jeune homme de vingt-deux ans qui conduisait les Anglais a commis l'erreur de sa vie, il a manqué à l'honneur et à la justice, il a tué, il a assassiné Jumonville et neuf autres Français; et cela, après avoir, l'année précédente, dans des conditions à peu près semblables, reçu l'hospitalité la plus cordiale de ces Français mêmes. Et le vénérable évêque de Québec, Mgr de Pontbriand, avait le mot juste en écrivant, dans son *Mandement* du 15

ble d'entendre que l'accusé ne sait pas parfaitement l'anglais. Et il demande d'être interrogé *en langue française parce qu'il l'entend mieux que la langue anglaise*: « Ce dont l'accusé nous a lui-même prié en parlant français ».

Les pièces de ce procès sont aux archives judiciaires de Montréal, et se trouvent reproduites dans le *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1922-1923*.

Je demande: peut-on écrire, après avoir lu ces documents authentiques, que *Van Braam savait trop mal le français pour comprendre ce que Jumonville chercha à faire entendre le 28 mai 1754?* M. Fay trouvera-t-il nos observations décisives? Parions que si le distingué américaniste eût mieux connu les sources canadiennes, son *Washington* en eût été quelque peu modifié. La vérité historique y eût gagné.

février 1756, que M. de Jumonville avait été tué contre le droit des gens et par une espèce d'assassinat. (*Mandements des évêques de Québec*, par Mgr H. Têtu, Québec, 1888.)

Replacez dans le grand cadre historique de 1754-1755 le drame de l'attaque faite contre Jumonville, et l'affirmation que Washington a agi en violation des lois en usage chez les nations civilisées ne vous surprendra plus. Vous verrez que l'interprétation que nous en donnons ne détonne pas sur l'ensemble des événements à cause desquels les Anglais sont universellement reconnus criminels devant le tribunal de l'histoire.

Notez que c'est en 1755 qu'avait lieu le *Grand Dérangement*. Or personne ne songe à disculper le gouverneur Lawrence au sujet de la dispersion des Acadiens. *La perfide proclamation, l'horrible séparation* sont à la honte éternelle de leurs auteurs.

Souvenez-vous que le 8 juin 1755, l'amiral anglais Boscawen s'emparait de force du *Lys*

et de l'*Alcide*, deux bateaux français qui s'étaient séparés de la flotte à la tête de laquelle se trouvait Du Bois de la Motte. Au capitaine de Blincourt qui fit crier par trois fois au *Dunkirk*, en anglais, et alors qu'il était à portée de la voix: «Sommes-nous en paix ou en guerre?» les Anglais répondirent: «Nous n'entendons pas». De Blincourt s'adresse en français au capitaine Howe, et celui-ci de répondre en français: «La paix! la paix!» Et le *Dunkirk* lui lâche sa bordée à demi-portée de pistolet. «La guerre, dit Haliburton, sans être formellement déclarée, commença par cet événement; mais, pour n'avoir point observé les formalités ordinaires, l'Angleterre fut accusée de trahison et de piraterie par les puissances neutres». Et César Cantu, l'impartial auteur de l'*Histoire universelle* (1836), n'a pas craint d'écrire que «les Anglais qui attendaient impatiemment l'occasion d'une rupture, commencèrent les hostilités sans déclaration de guerre, prirent les bateaux de guerre ennemis, et coururent

sus, *en vrais pirates*, aux bâtiments marchands dans les parages de l'Amérique». (Voir l'éd. fr. de Cantu, *Hist. Univ.* t. 17^e, p. 63.) Après cela, Vergennes avait sans doute le droit de parler, le 29 juillet 1775, «de la manière plus que pirate avec laquelle les Anglais commencèrent la guerre de 1755». (Haliburton et Vergennes, sont cités par Garneau, *Hist. du Canada*, Ve éd., t. 2. p. 135.)

Non, l'affaire du 28 mai 1754 ne fait pas disparaître sur l'ensemble.









COLONEL GEORGE WASHINGTON

Par Charles Willson Peale, 1772

Photogravure reproduite du George Washington de M. Bernard Fay, avec l'assentiment de la librairie Houghton Miffling de Boston.



V

LA REVANCHE DES FRANÇAIS: 3 JUILLET 1754

Mais Washington était jeune, et mal instruit de l'histoire. S'il eût prévu l'avenir immédiat que la Providence lui réservait, jamais il n'aurait tué comme cela. S'il eût connu la race française dont l'honneur criait vengeance, pour fier qu'il fût, le colonel aurait tremblé. En fait, son instruction se fit rapide. Bien vite ses illusions tombèrent. Il fallut que le vainqueur du 28 mai 1754 reculât sur sa base, le fort Nécessité, qu'il venait d'établir aux « Grands Prés » mêmes.

On l'y retrouve le 1er juillet 1754. Il est vrai que ses trois cents Virginiens l'entourent,

et une centaine de la Caroline. Mais les Français sont avertis, ils ne dorment plus, ils ont la juste vengeance au cœur. Le sang de Jumonville et de ses neuf hommes tués dicte leur conduite. Coulon de Villiers, le propre frère de Jumonville, est à la tête de ce nouveau détachement français de cinq cents hommes. A 11 heures du matin, le 3 juillet 1754, Coulon de Villiers et ses soldats sont en forme et commencent le siège du modeste fort Nécessité. Tout est prêt pour la revanche. Les Indiens sont superbes et flairent une bonne guerre. L'encerclement se fait tout doucement, mais sûrement. A moins que les renforts anglais n'arrivent, Washington verra la défaite. La chanson des balles n'est plus intéressante. Dans ces circonstances, à 8 heures du soir, croyant que les Anglais en ont assez, Coulon de Villiers soumet aux Anglais un projet de capitulation, que M. Faÿ déclare honorable, mais qui nous semble souverainement déshonorant, mais juste.

« Sous la pluie qui continuait à tomber, dans

la pénombre qui gagnait, montant de proche en proche, parmi leurs soldats abrutis de rhum et de fatigue, à la lueur d'une chandelle vacillante, le petit groupe des officiers anglais tint conseil. Le texte était en français. Washington eut recours à son maître et ami Van Braam. Le Hollandais était bien mouillé, bien ému, son français n'avait jamais été bon. Il déchiffra de son mieux. Mais ses désirs et ses efforts tendaient plutôt à la conciliation qu'à la clarté. Washington ne pouvait contrôler. Le papier était clair, court apparemment, le ton des officiers français très aimable. Van Braam très empressé. Il demanda quelques changements de détails et signa ». (P. 99.)

Souvenons-nous que le 28 mai 1754, Washington ne veut même pas écouter Jumonville. Le 3 juillet de la même année, le colonel a appris une chose, c'est qu'il faut écouter les parlementaires. A moins que Washington n'écoute ou n'écoute pas selon les circonstances. Quand il a le dessus, il n'écoute pas, il tue. Quand il a

le dessous, et qu'il est certain que, s'il n'écoute pas, il sera passé au fil de l'épée, alors le colonel écoute, et fait semblant de comprendre. Il signe. Est-il croyable que Washington n'ait pas compris le texte déshonorant de la capitulation que lui transmettait Coulon de Villiers? N'y avait-il personne pour comprendre le texte parmi les Anglais, ou pour l'expliquer parmi les Français? Est-il vraisemblable que Washington et Mackay aient signé, sans savoir au bas de quelle paperasse ils inscrivaient leur nom? Ou bien supposez que la peur d'être passés au fil de l'épée et d'être scalpés les a poussés à accepter tout, même ce qu'ils pouvaient justement soupçonner.

« Comme notre intention—disait Villiers— n'a jamais été de troubler la paix, mais seulement de *venger l'assassinat* (l'*assassin* dans le texte authentique) qui a été fait sur un de nos officiers porteur d'une sommation et sur son escorte, comme aussi d'empêcher aucun établissement sur les terres du Roi mon maître;

à ces considérations nous voulons bien accorder grâce à tous les Anglais qui sont dans le dit fort. »

Suit le texte de la capitulation accordée le trois juillet 1754, à huit heures du soir :

Art. 1er. Nous accordons au commandant anglais de se retirer avec toute sa garnison dans son pays, et lui permettons (promettons) d'empêcher qu'il lui soit fait aucune insulte par nos Français et sauvages;

Art. II. Il lui sera permis de sortir et d'emporter tout ce qui lui appartiendra, à l'exception de l'artillerie et les munitions de guerre que nous nous réservons;

Art. III. Nous leur accordons les honneurs de la guerre, avec une petite pièce de canon, voulant bien par là prouver que nous les traitons en amis;

Art. IV. Les articles signés, ils amèneront sitôt le pavillon anglais;

Art. V. Demain, à la pointe du jour, un

détachement français ira faire défilér la garnison et prendre possession du dit fort;

Art. VI. Ils seront libres de mettre leurs effets cachés pour les venir chercher, quand ils auront rejoint les chevaux, y laissant autant de gardiens qu'ils voudront, aux conditions qu'ils donneront paroles d'honneur de ne plus travailler à aucun établissement dans ce lieu ici, ni en deçà la hauteur des terres, pendant l'année à compter de ce jour;

Art. VII. Comme ils ont en leur pouvoir un officier, deux cadets et les prisonniers faits *dans l'assassinat du sieur de Jumonville* et qu'ils promettent de les envoyer avec sauvegarde jusqu'au fort Duquesne, et que, pour sûreté de ce traité, MM. Jacob Vanebrane (Van Braam) et Robert Stobo, tous deux capitaines, nous seront remis en otage jusqu'à l'arrivée de nos Canadiens et Français, nous obligeant de notre côté à donner escorte pour ramener en sûreté les deux officiers qui nous promettent nos Français, dans deux mois et demi pour le

plus tard. — Fait en double sur un des postes de notre blocus.

Signé: James Mackay, George Washington, Coulon-Villiers.

Ce texte authentique, dont une copie se trouve au greffe de Montréal, et qui est transcrit presque en entier par Ferland (t. 2, 3e éd., p. 375), on peut l'examiner dans le *Journal* de la campagne de M. de Villiers, 6 sept. 1754. M. Hector Garneau renvoie à ce dernier document (*Hist. du Canada*, t. 2, p. 129), dont le Père Lejeune donne de larges extraits dans son *Dictionnaire Général du Canada* (1931). (Consultez là-dessus les *Notes sur la famille Coulon de Villiers*, par Mgr Amédée Gosselin, Lévis, 1906. Rien de plus complet, rien de plus vigoureux que cette belle étude critique sur les Coulon de Villiers.)

Nous sommes heureux de constater que les sources américaines que M. Fay a particulièrement examinées, concordent avec celles appor-

tées par nos auteurs canadiens. Du moins pour l'ensemble des faits et pour la partie essentielle.¹ La difficulté réside plutôt dans l'interprétation et dans les conclusions qu'on en tire. Ainsi, cette capitulation paraît accablante pour Washington. L'effort de M. Faÿ pour couvrir le colonel américain semble stérile. Dire que

¹ Comparez avec le *Journal* de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, lieutenant des troupes, 1754-1755, dont j'extraits les lignes suivantes:

Le 15 juin 1754, samedi, à 11 heures du matin, M. Péan arriva que je trouvai très changé; il nous apprit la trahison fait à M. Jumonville.

Mr de Contrecoeur... envoya la déposition d'un déserteur anglais ci-jointe (7 juillet 1754). Il rapporte que Mr de Jumonville a été tué par un détachement anglais qui l'a surpris, que cet officier s'étant avancé pour communiquer ses ordres au commandant anglais, malgré la décharge de mousqueterie que ce dernier avait fait faire sur lui, il en avait entendu la lecture et s'était retiré à son monde à qui il avait ordonné de tirer sur les Français, que Mr de Jumonville avait été blessé, qu'un sauvage était venu à lui, et lui avait dit tu n'es pas encore mort, mon père, et l'avait frappé de plusieurs coups de hache dont il l'avait tué.

Le 16, mardi, Mr du Sablé, enseigne, arriva du fort Duquesne; il apportait à Mr le général la nouvelle de l'échec que nous avions donné aux Anglais au fort de Nécessité...; de dix heures du matin... jusqu'à sept heures du soir ce fut un feu continuel; sur ce que le commandant fr. apprit que les sauvages devaient le laisser le lendemain, il envoya un officier dire aux Anglais qu'il n'était point venu à dessein de leur faire la guerre, *les deux nations étant en paix, mais pour tirer satisfac-*

Washington n'a pas compris ce qu'il signait, ni Mackay ni Van Braam, à réflexion, cela ne tient pas debout. D'autant qu'il y a tout lieu de croire, que Coulon de Villiers était accompagné d'un interprète. Relisez le *Journal* de Coulon de Villiers. Vous y trouverez que « le feu du fort (Nécessité) se rallume avec vigueur de six heures à huit heures du soir; la pluie continuant et les hommes épuisés, je proposai à M. Le Mercier d'offrir aux Anglais de parler; un capitaine vint qui fut reçu par mon second: nous leur dîmes que n'étant pas en guerre, nous ne voulions pas les exposer aux

tion de l'assassinat commis par eux sur Mr de Jumonville, et sur les sujets qui avaient péri avec lui... et pour le sommer de se retirer de dessus les terres du roi de France...

La capitulation fut signée à 8 heures du soir, sans aucune difficulté de la part des Anglais sur le terme d'*assassinat* non plus que sur la propriété des terres de la Belle (rivière) au roi de France.

A noter que le 21 juin 1754, de Léry se trouvait sur le bord du lac Érié.

Ce *Journal* de Léry, publié dans le *Rapport de l'Archiviste* de la province de Québec pour l'année 1926-1927, constitue un document de plus qui établit la culpabilité de Washington. Et quels témoins plus convaincants que ces authentiques contemporains, qui recevaient toutes fraîches les nouvelles des événements et qui n'étaient qu'à peu de distance des faits qu'ils consignent au jour le jour dans leur registre?

cruautés de nos sauvages en nous résistant, que nous étions sûrs de les réduire la nuit, et que nous faisons grâce de capituler, n'étant venus que pour venger mon frère et ses compagnons et les chasser du domaine du roi de France ».

Ne croyez-vous pas que ce passage insinue fortement que l'on se comprenait de part et d'autre? Si les Anglais ont tout compris, s'ils ont tout exécuté à la lettre, — et ce fait est établi par les documents — de quel droit conclure que les Anglais n'ont pas compris *assassin* et *assassiner* alors que ces mots ressemblent singulièrement à la traduction que les Britanniques en donnent? Washington, Mackay, Van Braam entendent si bien les mots *artillerie*, *munitions* (art. II); *honneurs de la guerre*, et *petite pièce de canon* (art. III), *amener pavillon anglais* (art. IV); ils ne paraissent pas surpris de donner deux otages, deux capitaines, s'il vous plaît, MM. Van Braam et Robert Stobo (art. VII); en vérité Washington comprend tout, exécute tout: alors comment prétendre

qu'il n'a rien compris ou à peu près? Et puisqu'il a compris le 28 mai 1754, et le 3 juillet de la même année, il était juste qu'« il passât pour un traître et pour un lâche aux yeux de millions de Français et de beaucoup de neutres, » et on ne l'en sauvera pas en disant avec M. Fay (p. 104) que « dupé par ses Indiens et entraîné par son désir de gloire, Washington a attaqué les Français trop rapidement le 28 mai, qu'il a eu tort de choisir Van Braam et de se fier à lui, puis de signer un papier compromettant sans le vérifier d'assez près ». ¹

¹ Si Washington était reconnu l'auteur d'un assassinat, pourquoi Coulon de Villiers, alors qu'il avait le futur président à sa discrétion, ne l'a-t-il pas tué en justes représailles? Voilà une objection apportée à notre thèse par les partisans de Washington. Y a-t-il une réponse? Certes. En premier lieu, les Français tenaient absolument à deux résultats: faire reconnaître que les Anglais avaient assassiné Jumonville, et que le roi de France était le véritable suzerain de la région de l'Ohio, Et la capitulation du 3 juillet 1754 apportait la reconnaissance de ces deux points.

Mais les documents nous livrent une autre explication, peut-être la plus probable, de la modération des Français. « Ayant marché tout le jour par la pluie (est-ce le 2 juillet ou le 3? ou bien ce *tout le jour* doit s'entendre *de l'aube du 3*) jusqu'à 11 heures du matin, j'arrêtai au lieu où mon frère avait été assassiné, et j'avancai en ordre, et j'aperçus les Anglais sur la droite en bataille, qui venaient à nous.

En conséquence, le gouverneur Dinwiddie se trompe grandement, en couvrant le colonel devant le gouvernement britannique, et en refusant de se conformer au texte de la capitulation, et cela *pour punir les Français de leur trahison*. En ce faisant, Dinwiddie se faisait complice de Washington, il prenait sur ses épaules une partie du déshonneur.

Les sauvages et nous fîmes le cri et avançâmes à eux qui se replièrent sur le fort: on s'attacha à l'investir, le bois étant à une portée de fusil. Le feu fut très vif de part et d'autre et nous parvîmes à éteindre, par notre mousqueterie, le feu de leur canon: *ce qui nous inquiéta était bientôt le manque de munitions... La pluie continuant et les hommes épuisés, je proposai à M. Le Mercier d'offrir aux Anglais de parler*. (*Journal de la campagne de M. de Villiers, cité par Lejeune, Dict. Général du Canada, au mot Villiers, p. 796, t. 2: voir aussi Notes sur la famille Coulon de Villiers par Mgr Amédée Gosselin, Lévis, 1906.*)

Ces raisons expliquent sans doute d'une façon satisfaisante que Washington, quoique son crime fût certain, n'ait pas été passé au fil de l'épée par le frère de la victime.



VI

COMMENT PHILIPPE-AUBERT DE GASPÉ JUGEAIT LE COLONEL AMÉRICAIN

Il s'était fait déjà d'excellentes études sur le cas de Washington qui nous occupe présentement. Nous signalons celle que présenta Philippe-Aubert de Gaspé, à la fin de ses *Anciens Canadiens* dont la première édition parut à Québec en 1863.

De Gaspé entend venger la mémoire de son grand-oncle, Joseph Coulon de Villiers, Sieur de Jumonville. Mais notez que l'auteur des *Anciens Canadiens* a soixante-seize années d'âge et qu'il ne parlerait pas de la journée du 28 mai 1754, s'il n'avait de forts arguments à apporter en faveur de ses conclusions. Voyons

ses arguments. Après la conquête, affirme notre septuagénaire, les Anglais, dont le colonel Malcolm Fraser, étaient prêts à défendre les Britanniques de leurs cruautés, mais la cause de Washington en 1754, personne ne se trouvait parmi eux pour s'en faire gloire. Pour l'honneur des Anglais, ne parlez jamais de ce meurtre atroce, disait le colonel Fraser à la grand'mère de Philippe-Aubert de Gaspé.

« La tradition dans ma famille est que Jumonville se présenta comme porteur d'une sommation enjoignant au major Washington d'évacuer les possessions françaises, qu'il éleva son pavillon de parlementaire, montra ses dépêches, et que néanmoins le commandant anglais ordonna de faire feu sur lui et sur sa petite escorte, et que Jumonville tomba frappé à mort, ainsi qu'une partie de ceux qui l'accompagnaient. »

Or cette tradition de famille cadre absolument avec la vérité historique. Les quelques variantes entre les différentes versions historiques n'affectent en rien le fond de l'affaire.

Et Gaspé cite M. de la Place, dans son *Choix d'anecdotes et de faits mémorables*, t. 1, p. 200. Ce texte tient Washington responsable de l'assassinat. M. de Contrecoeur, commandant au fort Duquesne, le 28 juin 1754, charge Coulon de Villiers de châtier les Anglais pour l'assassinat (l'assassin) qu'ils nous ont fait en violant les lois les plus sacrées des nations policées.

Ce qui a mis la plume à la main de Gaspé, c'est que Washington a écrit des *mémoires* longtemps après la catastrophe, et alors qu'il était devenu un grand homme, et qu'il a cherché, pour se disculper, à ternir la réputation de Jumonville. Il accuse sa victime d'avoir agi en espion. Washington affirme que Jumonville n'a pas lu sa sommation. Soit. Mais si Jumonville a tenté de lire sa sommation? et il a dû tenter cette lecture. M. Faÿ lui-même l'admet, p. 91.

« Après deux salves, les Anglais attendirent un instant, comme il était d'usage; Jumonville en voulut profiter pour lire son papier, il se

dressa parmi ses compagnons. Sa lecture fut tôt interrompue par une décharge que les Anglais lui envoyèrent en plein visage et qui l'étendit sur le sol. »

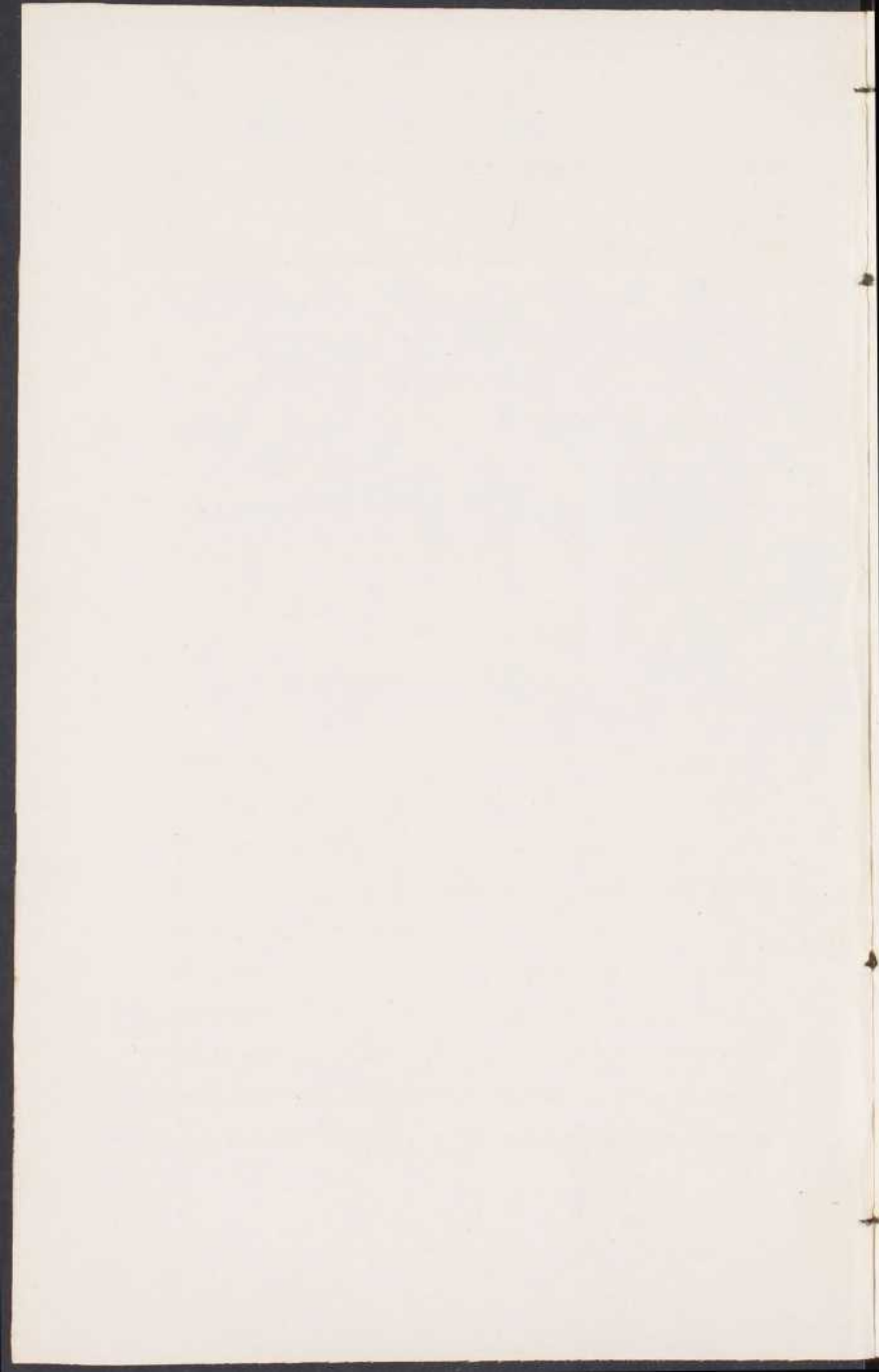
Washington, après la constatation de ces faits, est-il excusable? N'est-il pas juste de croire que ce bon colonel a menti, ou, si vous aimez mieux, a arrangé les faits pour se couvrir?

« Si l'on accepte la version de Washington, continue Gaspé, comment expliquer le cri d'indignation qui a retenti dans toute la Nouvelle-France et jusqu'en Europe? On n'a pourtant jamais reproché aux Français de se lamenter comme des femmes pour la perte de leurs meilleurs généraux, ou pour une défaite signalée: pourquoi alors leur indignation, leur fureur à la nouvelle de la mort de ce jeune homme de trente-six ans, s'il avait péri dans un combat livré suivant les règles des nations civilisées? Ceci doit tout d'abord frapper le lecteur. Tous les prisonniers français, et l'enseigne Monceau qui seul pieds nus se dérobe par la fuite à tra-

vers la forêt vers leur base le fort Duquesne, les sauvages mêmes alliés des Anglais déclarèrent que Jumonville éleva un mouchoir au-dessus de sa tête, qu'il invita les Anglais, par un interprète, à s'arrêter, ayant quelque chose à leur dire; que le feu cessa, que ce fut pendant qu'il faisait lire la sommation par un truchement qu'il fut tué par une balle qu'il reçut à la tête...

M. Guizot, dans ses *mémoires sur Washington*, après avoir cité le poème *Jumonville* de l'académicien Thomas¹ (1759), des extraits de Hassan, de Lacretelle, de Montgaillard, qui corroborent tous la version de M. de la Place, fait fi de toutes ces autorités consignées dans les archives de la marine française, et s'en tient à la seule version de Washington. »

¹ Antoine-Léonard Thomas (1732-1785), auteur d'*Éloges estimés*, composa son poème *Jumonville* en 1759. Il remplaça Hardion à l'Académie française et y prononça son discours de réception le 22 janvier 1767.





VII

L'ABBÉ FERLAND ET M. JOANNÈS TRAMOND ONT-ILS LA NOTE JUSTE SUR L'ÉVÈNEMENT LE PLUS DOULOUREUX DE LA CARRIÈRE DE GEORGE WASHINGTON

La grande ombre de Washington a rendu nos historiens timides. Ils ont exposé les faits, ils n'ont pas osé prendre à leur compte les conclusions qui s'imposaient. L'abbé Ferland, le plus abondant sur la matière, et qui suit la version qu'en donnait du fort Duquesne, (le 2 juin 1754), M. de Contrecoeur, prend soin d'ajouter, après avoir écrit des choses accablantes pour le futur Président: « Le caractère si noble de Washington ne permet pas de sup-

poser pour un instant qu'il ait eu l'intention de profiter d'un guet-apens. Mais jeune encore, et conservant des inquiétudes sur son fort au milieu de la solitude, il n'eut probablement pas la force de retenir ses troupes indisciplinées ».

Mais comment concilier ce texte avec ce que l'auteur écrit à la même page de la 3e éd. de son *Cours d'Histoire du Canada*:

« Les Français, se voyant cernés, saisirent leurs armes. Feu, cria Washington, et lui-même déchargea son fusil. Une seconde décharge succéda à la première avant que les Français eussent eu le temps de se reconnaître. Jumonville, par un interprète, les invita à cesser la fusillade. Le feu cessa, et Jumonville fit lire la sommation que M. de Contrecoeur avait envoyée pour engager les Anglais à se retirer. Tandis que l'officier français faisait la lecture de la sommation, il reçut à la tête une balle qui le renversa mort. » Non, que Ferland ne vienne pas prétendre que Washington n'eut probablement pas la force de retenir ses troupes indisci-

plinées, quand le même Antoine Ferland, sur la même page, nous montre Washington déchargeant son fusil sur les Français surpris dans leur lit. Cela dépasse la mesure, et la grande ombre du Père de la Patrie américaine n'en demande pas tant. Avouons plutôt que Washington a failli le 28 mai 1754; avouons qu'il s'est enfoncé dans son erreur le lendemain de l'assassinat, en ne voulant pas reconnaître que les prisonniers français étaient l'escorte d'un parlementaire. Son irritation contre le texte que présentait Jumonville, de la part de Contrecoeur, est puérile. Au besoin, tout ce manège établirait que Washington est criminel. Il n'a pas le calme que la bonne conscience assure.

Avouons aussi que la journée du 3 juillet 1754 a été une journée de honte pour le grand homme.

Enfin, n'acceptons pas la solution de M. Joannès Tramond (*Histoire des Colonies fr.*, chez Plon, 1929, p. 150), à savoir, que à cent

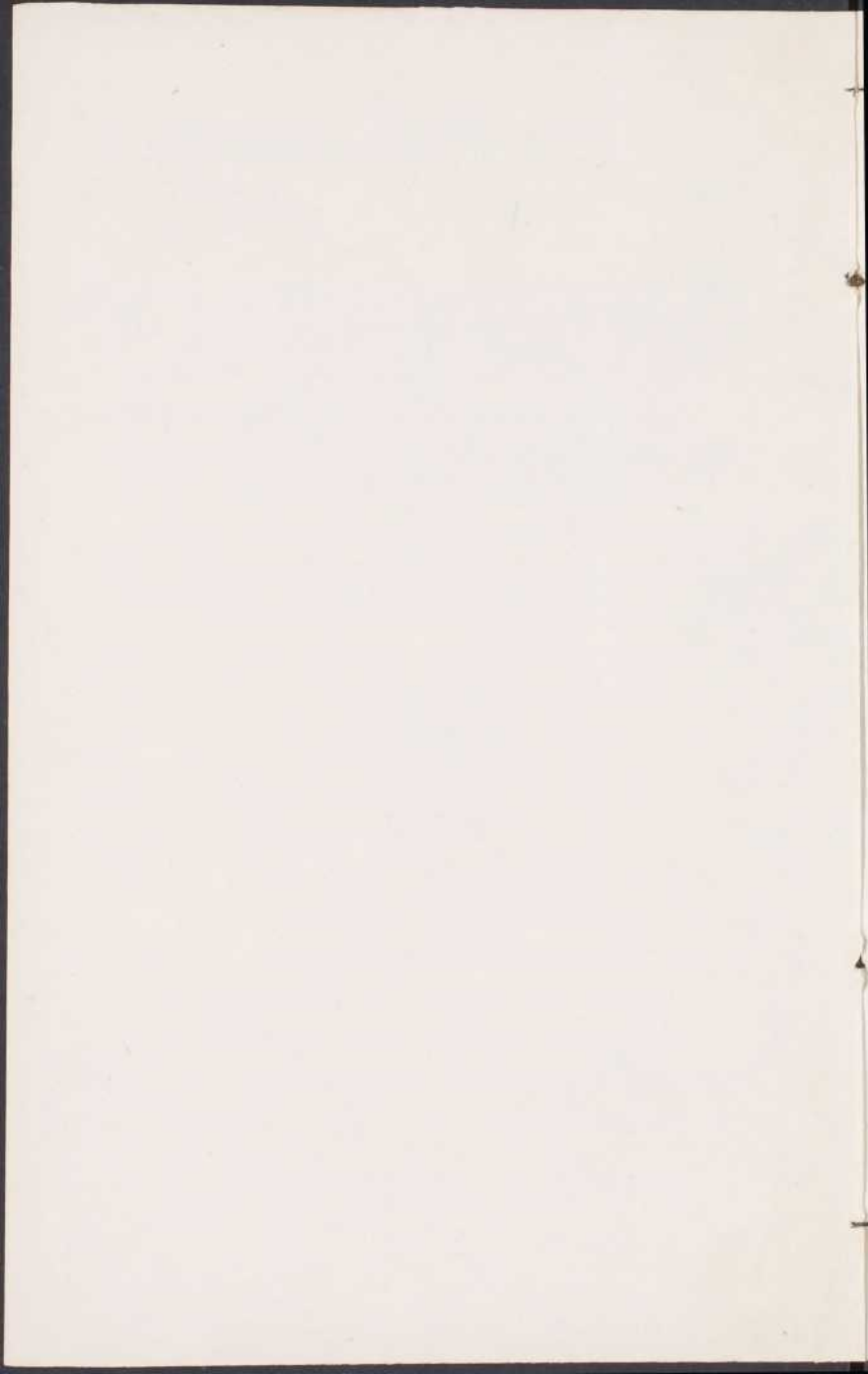
cinquante ans de distance et en présence de témoignages contradictoires, il est difficile de préciser sur cette journée du 28 mai 1754. Préférons le mot si juste d'un Français de France, homme très moderne, critique politique universellement réputé, dont la *Revue des Deux Mondes* s'enorgueillit, et qui, dans l'*Histoire diplomatique de la France*, (chez Plon 1929), écrit en toutes lettres à la page 343: « Le généralissime (des armées américaines) est George Washington, cet officier qui au début de la guerre de Sept ans, instrument d'une politique farouche, a tué sans déclaration de guerre l'officier français Jumonville ». Signé: René Pinon. Et il nous paraît que les archives ont été suffisamment fouillées et mises au grand jour sur cette brillante personnalité qu'est devenu le petit colonel de 1754, pour qu'il n'y ait pas lieu de croire que, quelque jour, autre sera la conclusion des historiens.

« Puisque toutes les sources sont connues, puisque la recherche a été poussée aussi loin

qu'elle pouvait l'être, le moment de présenter un bilan est venu. »

Et c'est le dernier historien qui a traité du fondateur de la République américaine qui le déclare dans l'Introduction de son *Georges Washington, gentilhomme*.







VIII

BRÈVE CONCLUSION SUR LE CRÉATEUR DE LA RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE

Il me resterait à dire que sur ce seul point d'histoire, le livre de M. Faÿ semble faible, non dans l'exposé des faits, mais dans la rigueur des conclusions. Sans doute aussi il est inexact au point de vue *histoire bien enseignée*, de nous représenter Washington ignorant tout des victoires françaises de 1756, 1757, 1758, 1759, et 1760. Chouaguen, William-Henry, Carillon, Montmorency, Sainte-Foy: ces admirables faits d'armes qui ont dû faire trembler le jeune Colonel, et, à coup sûr, l'émouvoir au suprême, ne sont même pas mentionnés dans le livre de M. Bernard Faÿ. Peut-être enfin lui ferai-je

reproche de n'avoir pas inclus dans son ouvrage sur Washington, la page si neuve et combien révélatrice, sur l'athéisme du Père de la patrie américaine. Je la trouve si capable de nous instruire, que je la cite en entier ici même. Tout le monde du reste pourra la retrouver dans le *Correspondant* de Paris, livraison du 25 février 1932.

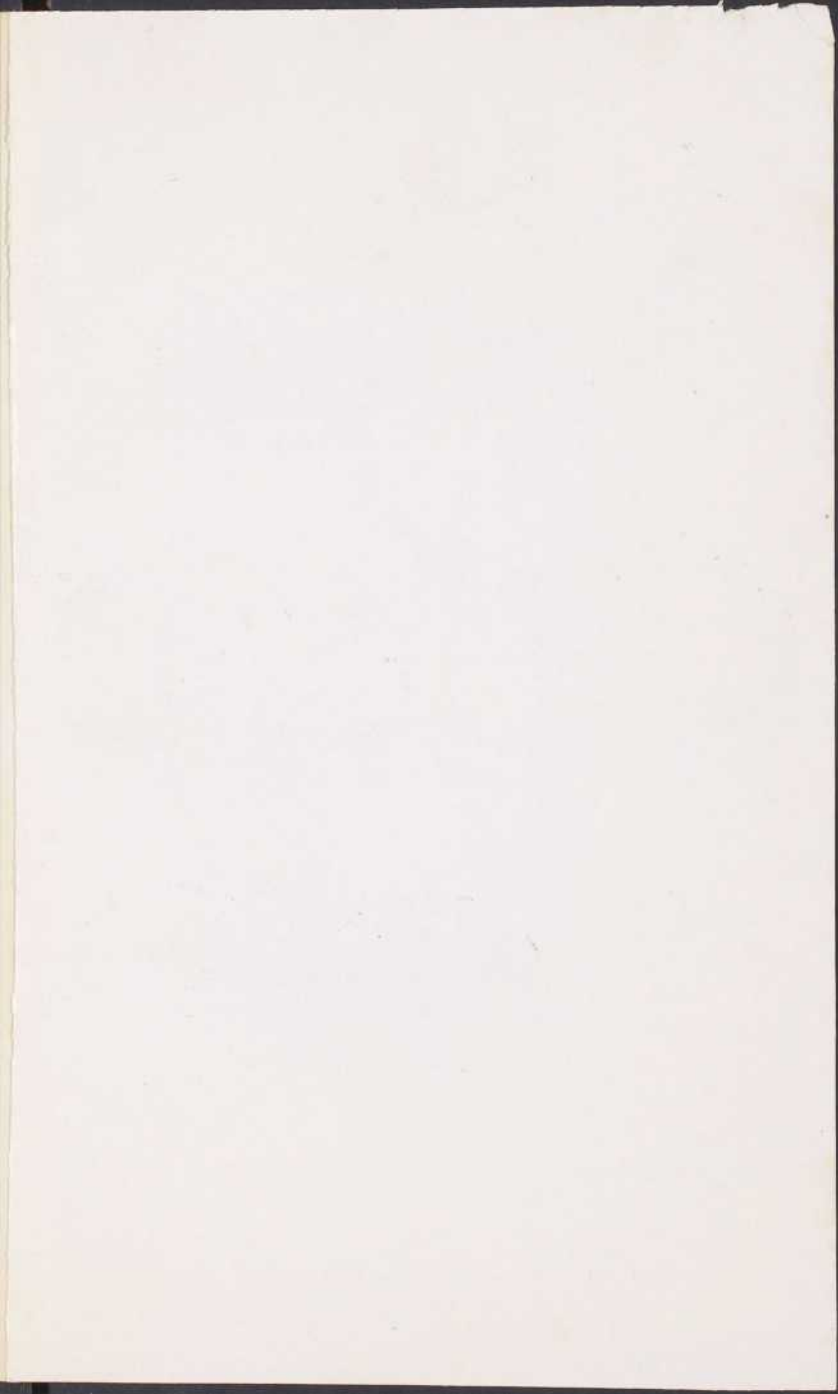
« Washington n'eut ni le génie des idées, ni celui des sentiments. Il ne fut ni un philosophe, ni un saint. Peu d'hommes, au XVIIIe siècle, eurent moins que lui le sentiment du divin. Voltaire, malgré ses saillies simiesques, craignait Dieu de temps à autre. Franklin, tout utilitaire qu'il fût, aimait d'une tendresse secrète, mais sensible, la Providence qui gouvernait le monde et qui l'avait si bien mené au succès, lui le petit imprimeur de Boston. Washington, en face de la divinité, est froid, impassible et muet.

Il ne parle jamais du Christ, il ne semble jamais l'avoir prié, il ne paraît point l'avoir

invoqué aux heures les pires de la révolution américaine. D'autres furent impies, lui semble n'avoir jamais considéré le problème. Il respecte l'ordre du monde en ses détails les plus infimes, et si un réalisme exact est une sorte de piété, il est pieux; mais là se borne sa vie mystique. Il allait au service religieux, il devait s'agenouiller, il ne pratiqua aucun des vices condamnés, on n'eut rien à lui reprocher. Mais il semble que durant toute son existence, si pleine et si tourmentée, si riche et si féconde, il n'eut rien à dire à Dieu. Cet homme, si grand, qui évita le domaine des idées, qui se retira hors du champ des sentiments et de la mystique, doit sa réputation à ses actes. »

La question mystique, disons plutôt religieuse, mise à part — et n'allons pas oublier *la primauté du spirituel* — George Washington est un très grand homme. Deux cents ans après sa naissance, le monde a droit de prononcer un jugement définitif. Le livre de M. Faÿ, très moderne, très solide, ne peut manquer d'y

aider puissamment. Même les Canadiens français doivent rendre hommage au génie créateur de la République américaine. Mais plus que d'autres sans doute ils ont le devoir de défendre les gestes de leurs ancêtres. Et puisque la grandeur d'un Louis XIV ou d'un Napoléon n'empêche pas ceux qui s'occupent d'histoire de marquer les fautes de ces souverains, pourquoi ne nous serait-il pas permis de discuter librement l'incident le plus douloureux de la carrière de George Washington? Peut-être la gloire de l'officier français qui a donné sa vie pour le maintien des droits de la France sur la terre d'Amérique exigeait-elle cette impartiale discussion.



M. Bernard Fay, dans son *George Washington*, édité chez Houghton Mifflin, à Boston, 1932, fait précéder de ces notes qui ne manquent pas d'intérêt, les quelques miniatures que nous lui empruntons:

"These little prints are from a curious series of miniature prints entitled "French and Indian War. A short History in Miniatures of the Origin and Progress of the late War from its Commencement to the Exchange of the Ratification of Peace between Great Britain, France and Spain, on the 10th of Feb'y 1763", probably published in London in 1765. The series comprises fifty-eight miniatures and as many legends. They are fastened together and fold up so as to go into a small silver box. On the top is a portrait of George II and on the bottom a portrait of George III. The first print shows the English traders dealing with the Indians before the French "encroached"; the second shows the Marquis Duquesne, French Governor of Canada, sending the Sieur de Saint-Pierre to command on the Ohio; the third shows the French invading the English territory—possibly the battle at Great Meadows, as Washington is mentioned in the legend—(a village is burning on the right and a fort bombarded on the left; the fourth shows further battles on the Ohio, possibly including Braddocks' defeat. This rather rare set belongs to the French-American Museum at Blérancourt, to which it was presented by Miss Anne Morgan."

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Trois hors-texte

	FACE AUX PAGES
Washington en trappeur (frontispice).....	5
Le Colonel George Washington	39
Miniatures de la guerre de sept ans.....	67



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
I. Raison de cette étude.....	7
II. La famille des Washington.....	13
III. La journée du 28 mai 1754.....	17
IV. Washington peut-il être absous de l'assassinat de Jumonville ?.....	29
V. La revanche des Français: 3 juillet 1754.....	39
VI. Comment Philippe-Aubert de Gaspé jugeait le colonel américain.....	51
VII. L'abbé Ferland et M. Joannès Tramond ont-ils la note juste sur l'événement le plus douloureux de la carrière de George Was- hington ?.....	57
VIII. Brève conclusion sur le créateur de la Répu- blique américaine.....	63



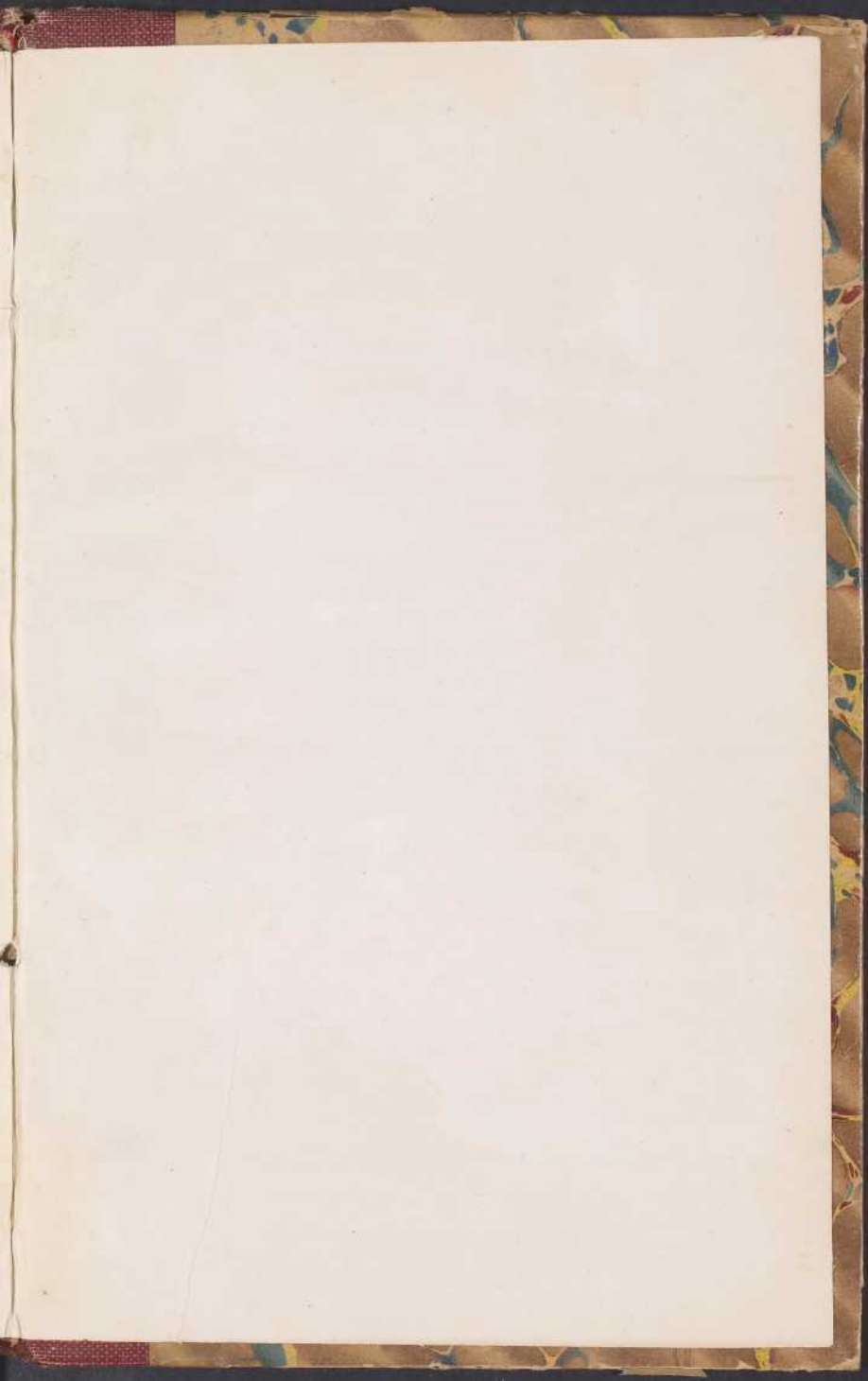


Achévé d'imprimer
le 15 mai 1933
au "Devoir" de Montréal









26092
1933



26092
1933